

Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Lundi 9 septembre 2019

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie de la municipalité de Saint-Aimé, située au 285, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 9 septembre 2019 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers René Lalancette, Nicole Guilbert, Chloé Émond, Richard Gauthier et Pierre Michaud;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019 et de son suivi;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
 - 7.1 Suivi des différents comités;
 - 7.2 Promotion pour la Fête des récoltes avec CJSO;
 - 7.3 Ajout de membres au conseil du patrimoine;
 - 7.4 Demande au Fonds de développement des territoires (FDT) de la M.R.C. Pierre-De Saurel /volet ruralité - Fleurons du Québec;

8. **SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Dépôts du compte rendu des réunions de la régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue R.I.P.I.;

9. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
 - 9.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - août 2019;

10. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
 - 10.1 Rapport du responsable des travaux publics et de l'usine d'épuration des eaux usées - août 2019;
 - 10.2 Dépôt du procès-verbal du 18 juillet 2019 de la régie d'aqueduc Richelieu Centre;
 - 10.3 Dépôt sur rapport sur la mesure d'accumulation de boues dans les étangs aérés;
 - 10.4 Signature de l'entente avec Hydro-Québec pour le déploiement en partenariat de bornes de recharge pour véhicules électriques;
 - 10.5 Achat d'un fût d'alimentation pour la borne de recharge;
 - 10.6 Achat d'une base de béton spécialement conçue pour le fût d'alimentation de la borne de recharge;
 - 10.7 Achat de bollards et aménagement d'une base en béton;
 - 10.8 Résolution adoptant le contrat de travail d'Éric St-Martin et en autorisant la signature;

11. **ADMINISTRATION**
 - 11.1 Présentation des comptes à payer du mois d'août 2019;
 - 11.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 août 2019;
 - 11.3 Circulation des véhicules tout-terrain du club Vagabond durant la saison hivernale;
 - 11.4 Demande d'appui financier - Azimut et école Christ-Roi, dans le cadre de l'Aventure T;

- 11.5 Appui à la Municipalité de Saint-Robert pour l'amélioration du boulevard Fiset à Sorel-Tracy;
12. Période de questions;
13. Affaires nouvelles;
14. Clôture de la séance.

1. **Ouverture de la séance**

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2019-09-149 2. **Adoption de l'ordre du jour** (c. c.)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant le point 7.5 Achat d'équipements pour le sentier dans le boisé avec le fonds « En Montérégie, on bouge » et tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-150 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019 et de son suivi** (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 13 août 2019, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 13 août 2019 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. **DOCUMENTS DÉPOSÉS** (c.c. liste)

- Chèque de 5 897.17 \$ de Revenu Québec en remboursement de la TPS pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. (208-150);
- Chèque de 5 882.97 \$ de Revenu Québec en remboursement de la TVQ pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. (208-150);
- Avis de dépôt de 231 704.81 \$ de Finances Québec dans le cadre de FEPTEU. (208-141).

CORRESPONDANCE

1. **M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL** : Document des réalisations 2018 de la M.R.C. (114-241); - Copie de la résolution 2019-08-290 concernant la sollicitation pour l'intervention des différents paliers de gouvernements pour soutenir les médias d'information locaux et régionaux. (114-241); Transmission des règlements no 310-19 modifiant le règlement no 272-18 décrétant les quotes-parts et les actes de répartition de l'année 2017 pour les travaux d'entretien ou d'aménagement de certains cours d'eau et 309-19 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel. (114-241); - Courriel nous transmettant l'approbation des

règlements d'urbanisme modifiés 466-19, 467-19, 468-19 et 469-19. (114-241 & 105-131); - Résolution no 2019-08-267 concernant l'avis à la CPTAQ concernant une demande d'exclusion de la Municipalité de Massueville. (701-101 & 704-121); - Copie de l'entente de collaboration pour le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel dans le cadre du programme secours adapté. (401-130);

2. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ** : Transmission de la résolution 138-08-19 concernant le dossier des soins de santé sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. (114-250); - Résolution 142-08-19 concernant l'installation de bornes de recharge électrique - dépôt d'une demande conjointe avec la municipalité de Massueville au FDT - volet ruralité. (114-300 & 708-112);
3. **CÉVIMEC-BTF** : Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation. (208-111);
4. **THERRIEN COUTURE S.E.N.C.R.L.** : Offre de services professionnels. (114-300);
5. **R.A.R.C.** : Transmission des certificats d'analyse concernant les métaux solubles à l'acide (eau potable). (706-113);
6. **CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-EST**: Accusé de réception de notre résolution 2019-07-130 concernant les services de santé sur le territoire de la MRC Pierre-De Saurel. (114-250);
7. **SYNDICATS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES** : Lettre nous avisant de nous informer auprès des différents partis politiques concernant leurs intentions sur le service postal. (114-300);
8. **L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC** : Lettre nous sensibilisant aux campagnes environnementales organisées par l'Association pulmonaire du Québec en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. (114-300);
9. **C.J.S.O.** : Demande d'appui financier dans le cadre de son 75^e anniversaire. (114-250).

5. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6 Rapport du maire

Il me fait plaisir d'annoncer que Chantal Girard, une résidente de Massueville, a été embauchée par les Loisirs de Saint-Aimé et Massueville, à titre d'agente de développement en loisir pour un mandat correspondant à deux jours par semaine. Je lui souhaite la bienvenue et lui offre toute notre collaboration. Elle est déjà à l'ouvrage depuis la fin du mois d'août.

Saint-Aimé et Massueville se sont unies pour installer deux bornes de recharge pour voitures électriques. Une première sera installée dans le stationnement de la mairie, au 246 Bonsecours, et une deuxième sur la rue Durocher, près de la Halle. L'installation de ces bornes de recharge a été rendue possible grâce à un soutien financier de la MRC Pierre-De Saurel, dans le Fond de développement des territoires, qui couvre la totalité des coûts engendrés.

Le comité local du patrimoine a tenu sa première séance de travail en présence d'une conseillère de la direction régionale de la Montérégie du ministère de la Culture et des Communications. Nous vous tiendrons informer du travail du comité. Pour l'instant

nous sommes à préparer notre plan de travail.

Nous amorçons, comme à chaque année à cette période, le processus qui nous mènera à l'adoption, le 9 décembre prochain, du budget de la municipalité pour la prochaine année. Je participe également au processus budgétaire de la MRC de Pierre-De Saurel, étant membre du Comité de suivi budgétaire. Les régies de protection des incendies et d'aqueduc étudieront et adopteront également leurs prévisions budgétaires 2020 lors de leurs séances de septembre.

Je souhaite, en terminant, une excellente année scolaire aux élèves de l'École Christ-Roi et aux membres de l'équipe-école. Une pensée spéciale aux parents qui accompagnent leurs enfants dans leur cheminement scolaire.

Le maire,



Denis Marion

7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument verbalement les différents développements survenus dans chacun des comités au cours du mois d'août 2019.

Rés. 2019-09-151 7.2 Promotion pour la Fête des récoltes avec CJSO (c.c. | [112-170-2-1/04](#))

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de publicité de CJSO, qui diffusera une émission spéciale en direct du Carré Royal, sous la halle, dans le cadre des festivités de la Fête des récoltes, le dimanche 13 octobre 2019, de 11h00 à 13h00, au coût de 210 \$ plus taxes pour 12 messages de 15 secondes chacun du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2019.

Montant disponible au poste budgétaire « *Publicité et information* » (02-130-00-340-00).
Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-152 7.3 Ajout de membres au conseil du patrimoine (c.c. | 102-111)

CONSIDÉRANT les pouvoirs attribués aux municipalités en vertu de l'article 154 de la Loi sur le patrimoine culturel;

CONSIDÉRANT QUE ces pouvoirs leur permettent de connaître, protéger, mettre en valeur et transmettre les éléments du patrimoine culturel situés sur leur territoire;

CONSIDÉRANT l'importance patrimoniale du cœur du village de la Municipalité de Massueville;

CONSIDÉRANT QU'un conseil local du patrimoine a été créé par la municipalité en juin dernier par la résolution 2019-06-108;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil local du patrimoine a pour fonction, à la demande du conseil de la municipalité, de lui donner son avis sur toute question relative à l'application de ce qui est prévu par la loi en matière de patrimoine culturel;

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par madame la conseillère Chloé Émond;
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER à ce conseil deux personnes supplémentaires, soit Lucille Bernier et Sylvain Simard.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-153 7.4 **Demande au Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC Pierre-De Saurel /volet ruralité – Fleurons du Québec** (c.c. |208-142 & 705-102)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE faire une demande au FDT d'une aide financière de 1 000 \$ pour financer un projet d'embellissement du Village de Massueville par la mobilisation des citoyens et leur participation à un concours avec les enfants du service de loisirs intergénérationnels Ô Chalet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de renouveler l'adhésion de la municipalité aux Fleurons du Québec au coût de 800 \$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-154 7.5 **Achat des équipements pour l'aménagement du boisé avec le fonds « En Montérégie, on bouge »** (c.c. |208-143 & 704-121)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat des équipements (matériaux, bancs, mobilier, etc.) pour l'aménagement du boisé, pour une dépense maximum de 4 786.65 \$ net des taxes applicables.

Montant disponible à même l'aide financière reçue du fonds « En Montérégie, on bouge ».

Adopté à l'unanimité

8. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôts du compte rendu des réunions de la régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue R.I.P.I. (c.c. | 114-245)

Aucun compte rendu n'est déposé.

9. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

9.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – août 2019 (c.c. |103-110)

Le rapport du mois d'août 2019 est déposé au Conseil.

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

10.1 Rapport du responsable des travaux publics et de l'usine d'épuration des eaux usées – août 2019 (c. c. | 103-110)

Le rapport du mois d'août 2019 est déposé au Conseil.

10.2 Dépôt du compte rendu des réunions de la régie d'aqueduc Richelieu centre R.A.R.C. (c.c. | 114-245)

Aucun compte rendu n'est déposé au Conseil.

10.3 Dépôt du rapport sur la mesure d'accumulation des boues dans les étangs aérés (c.c. | 709-114)

Le rapport sur la mesure d'accumulation des boues dans les étangs aérés, datant du 23 juillet 2019, est déposé au conseil.

Rés. 2019-09-155

10.4 Signature de l'entente avec Hydro-Québec pour le déploiement en partenariat de bornes de recharge pour véhicules électriques (c. c. | 401-130)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville a fait une demande au Fonds de développement des territoires (FDT) – volet ruralité, conjointement avec la Municipalité de Saint-Aimé, pour l'installation de deux bornes électriques qui seront mises à la disposition des électromobilistes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire partie du Circuit électrique et qu'Hydro-Québec accepte que la Municipalité devienne membre à condition qu'elle adhère aux règles de fonctionnement du Circuit électrique;

CONSIDÉRANT QUE la borne électrique sera installée dans le stationnement de la mairie de Massueville;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Cardin, responsable du projet, d'acquérir la borne murale SmartTwo au coût de 3 978,50\$.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par monsieur le conseiller Pierre Michaud;
IL EST RÉSOLU

D'ACQUÉRIR la borne murale SmartTwo au coût de 3 978,50 \$, plus les taxes applicables et de mandater Denis Marion, maire, et France St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour signer, pour et au nom de la Municipalité du Village de Massueville, tous les documents relatifs à l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Montant disponible au Fonds de développement des territoires (FDT) — volet ruralité.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-156 **10.5 Achat d'un fût d'alimentation pour la borne de recharge** (c. c. | 708-112)

CONSIDÉRANT que pour installer la borne de recharge pour véhicules électriques, la Municipalité doit se doter d'un fût d'alimentation ;

CONSIDÉRANT QUE Industries Précision Plus inc. nous a fait une offre datée du 21 août 2019 et que monsieur Cardin, le chargé du projet, nous recommande de l'accepter;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

D'ACQUÉRIR le fût d'alimentation des Industries Précision Plus inc. au coût de 1 000 \$ plus les taxes applicables.

Montant disponible au Fonds de développement des territoires (FDT) — volet ruralité.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-157 **10.6 Achat d'une base de béton spécialement conçue pour le fût d'alimentation de la borne de recharge** (c. c. | 708-112)

CONSIDÉRANT la soumission de Béton Bourgeois ltée datée du 23 août 2019;

CONSIDÉRANT QUE le fût d'alimentation doit être fixé sur une base de béton spécialement conçue pour recevoir le fût et la borne de recharge ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ACQUÉRIR la base de béton auprès de Béton Bourgeois ltée, au coût de 450 \$ plus les taxes applicables.

Montant disponible au Fonds de développement des territoires (FDT) — volet ruralité.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-158 **10.7 Achat de bollards et aménagement d'une base en béton** (c. c. | 708-112)

CONSIDÉRANT QUE des bollards et une base de béton doivent être installés afin de protéger la borne de recharge;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé trois (3) soumissions pour les bollards ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Bollard Canada inc. datée du 28 août 2019 est la plus basse ;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux (Massueville et Saint-Aimé) peuvent aménager une base de béton pour y recevoir tous les équipements nécessaires à l'installation et à la protection de la borne de recharge ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Chloé Émond;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat des bollards auprès de Bollard Canada inc. au coût de 313.28 \$ plus les taxes applicables et le transport.

Il est également résolu de mandater Éric St-Martin et Daniel Champagne pour réaliser une base de béton afin d'y installer tous les équipements nécessaires pour l'installation de la borne de recharge des véhicules électriques.

Montant disponible au Fonds de développement des territoires (FDT) — volet ruralité.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-159 **10.8 Résolution adoptant le contrat de travail d'Éric St-Martin et en autorisant la signature** (c. c. | 302-100)

CONSIDÉRANT QUE le conseil déclare avoir pris connaissance du contrat de travail conclu entre la Municipalité du Village de Massueville et Éric St-Martin;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil adopte le contrat de travail et QUE le Conseil autorise le maire, Denis Marion, à signer, pour et au nom de la Municipalité du Village de Massueville, le contrat relatif aux conditions de travail conclu entre la municipalité et monsieur Éric St-Martin, qui occupe la fonction de « *Responsable des travaux publics* »;

QUE cette entente, d'une durée indéterminée, entre en vigueur le 1^{er} septembre 2019.
Adopté à l'unanimité

11. **ADMINISTRATION**

Rés. 2019-09-160 **11.1 Présentation des comptes à payer du mois d'août 2019** (c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 31 août 2019.

Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Michaud;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 31 août 2019.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de 18 415.86 \$

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 9 septembre 2019**

3812

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

NO CHÈQUE	FOURNISSEURS	MONTANT
C1900180	Fonds de l'information sur le territoire (mutations juillet 2019).....	4.00
C1900181	R.I.P.I. (quote-part août 2019)	5 287.15
C1900182	La Capitale assurance (assurances collectives juillet-août 2019)	625.67
C1900183	Logiteck informatique (ajout onglet octroi de contrat)	114.98
C1900184	Petite caisse (frais déplacement C.P., courrier recommandé)	27.30
C1900185	R.A.R.C. (consommation juillet 2019 et installation compteur)	3 743.44
C1900186	R.I.P.I. (inspection TPI -risque faible).....	591.83
C1900187	Dépanneur S.G. Bardier (essence tracteur, tondeuse et camion).....	361.52
C1900188	Buropro Citation (lecture copieur juillet et 24 août 2019)	132.42
C1900189	Comité des fêtes de la St-Jean-Baptiste (location chaises-août 2019).....	20.00
C1900190	ADT Canada inc. (surveillance bouton panique).....	58.46
C1900191	Manon Paulhus (ménage bureau les 2 et 30 août 2019)	425.41
C1900192	Nordikeau inc. (honoraires assis. technique - inspecteur municipal).....	351.82
C1900193	Les Entreprises BJB inc. (Réparation lumières de rues)	366.90
C1900194	La Capitale assurance (assurances collectives - septembre 2019)	281.93
C1900195	Louis Fillion (perte salaire pour formation mesures d'urgence)	236.00
C1900196	Daniel Courchesne (location salle école - août 2019).....	150.00
L1900096	Visa Desjardins (courrier enr., communiqué, journal mun. , PDF)	228.99
L1900097	Visa Desjardins (bottines sécurité, sarcloir, tondeuse, tuyau, arroseur, etc.)	1 091.06
L1900098	Hydro-Québec (éclairage public : 31-07-2019)	539.42
L1900099	Hydro-Québec (600, rue Royale : 5 août 2019)	2 469.43
L1900100	Hydro-Québec (599, rue Royale : 6 août 2019)	247.37
L1900101	Hydro-Québec (rue Varennes : 13 août 2019).....	397.62
L1900102	Hydro-Québec (rue Varennes : 13 août 2019).....	237.92
L1900103	Hydro-Québec (rue Durocher : 13 août 2019)	37.14
L1900104	Hydro-Québec (378, rue Bonsecours : 7 août 2019).....	48.29
L1900105	Télébec (téléphone bureau- 10 août 2019)	239.31
L1900106	Télébec (téléphone usine - 10 août 2019).....	100.48
Total :		18 415.86 \$

11.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 août 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, à titre informatif, l'état des activités financières au 31 août 2019.

Rés. 2019-09-161

11.3 Circulation des véhicules tout-terrain du club Vagabond durant la saison hivernale 2019-2020 (c.c. 1601-127)

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre reçue du club Vagabond du Bas-Richelieu demandant l'autorisation de circuler sur la rue Royale pour la saison 2019-2020.

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par madame la conseillère Chloé Émond;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le club Vagabond de véhicules tout-terrain à circuler, pour la saison hivernale 2019-2020, sur la rue Royale, de la rue des Prés à la rue Plessis, afin que les véhicules tout-terrain puissent se rendre au restaurant la Frite d'Or et au dépanneur Bardier.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2019-09-162 **11.4 Demande d'aide financière d'Azimut diffusion pour le transport des élèves de l'école Christ-Roi** (c.c. |114-250)

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER l'aide financière demandée, soit 130 \$, pour la participation des élèves de l'école Christ-Roi à l'édition 2019-2020 de l'Aventure T.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant de 130 \$ est disponible au poste budgétaire suivant : « *Subventions autres organismes* » (02-190-00-970-00).
Adopté à l'unanimité.

Rés. 2019-09-163 **11.5 Demande d'appui par la Municipalité de Saint-Robert pour l'amélioration du boulevard Fiset à Sorel-Tracy** (c.c. |114-250)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Pierre Michaud;
IL EST RÉSOLU

D'APPUYER la Municipalité de Saint-Robert dans ses démarches auprès du Ministère des Transports du Québec pour faire valoir que la population de Saint-Robert utilise régulièrement le boulevard Fiset, que l'état actuel de la chaussée est médiocre et que plusieurs utilisateurs de la route 132 se sont plaints.

Adopté à l'unanimité.

12. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

13. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

Rés.2019-09-164 **14. Clôture de la séance**

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h20.

Adopté à l'unanimité.

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Marion,
Maire